

REVUE DE PRESSE

service communication



ICI

Deux nouvelles fresques décorent l'avenue Jean-Jaurès au Petit-Quevilly



L'artiste d'origine havraise Jace a terminé son œuvre le 4 juin dernier. © Radio France - Bastien Roques

Bastien Roques - Publié le jeudi 12 juin 2025 à 0:54

Deux nouvelles fresques ont été réalisées pendant cette première moitié de juin sur l'avenue Jean-Jaurès au Petit Quevilly, la première sur la façade du Théâtre de la Foudre, la seconde sur une résidence à proximité. Une troisième est prévue à l'automne pour compléter une commande de trois ans.

Depuis 2023, plusieurs œuvres de street-art sont venues **décorer les bâtiments de l'avenue Jean-Jaurès** au Petit-Quevilly. Commandées en 2022, il s'agit de fresques pour la plupart mais on retrouve aussi une sculpture et du mobilier urbain. Deux nouvelles peintures sont ainsi venues compléter la collection, sur les murs du théâtre de la Foudre, et sur la résidence Pisaro quelques rues plus loin.

Deux artistes havrais et marseillais

La première est l'œuvre de l'artiste marseillais Difuz. *"C'est une série de fresques que je réalise depuis plusieurs années, où je représente des scènes avec beaucoup de personnages, **des personnes lambda que tu pourrais croiser dans la rue**, là qui pourraient rentrer dans le théâtre pour aller voir une pièce"*, décrit-il, perché sur sa nacelle, tandis qu'il applique les premières couleurs à son esquisse.



Après le rouge, reste à peindre les personnages dans différentes teintes de bleu. © Radio France - Bastien Roques

Un peu plus loin, à l'entrée de la résidence Pisaro, là où le métro rejoint l'avenue, Jace, havrais d'origine, a terminé sa fresque. *"Il y a deux petites scénettes, la première représente **une pile de bouquins que deux personnages essayent d'escalader pour accéder au savoir. Le deuxième message c'est une planète fragile, suspendue à un câble, que des personnages mettent dans une boîte, pour la protéger**".* Les personnages en question : des Gouzous, **de petits bonhommes jaunes emblématiques** de ses œuvres. En passant devant, Alexie s'arrête prendre une photo : *"**Ma mère en est vraiment fan, elle les cherche tous au Havre. Du coup je lui prenais une photo pour qu'elle puisse venir les chercher aussi à Rouen**".*

Exposer l'art dans l'espace public

Une manière de **donner une autre allure à ses bâtiments gris et assez austères**, explique Julien Dufossé, associé de l'agence Urban Art Agency, qui pilote le projet : *"Ça crée aussi **un sentiment d'appartenance**, des habitants qui se l'approprient, ça a été très bien accueilli par les résidents, leur apportait un sentiment **de fierté**, ça leur permet de sortir un peu du lot. Le fait que ce soit beau c'est une chose, mais quand on arrive à le coupler avec un message artistique, c'est très intéressant !"*



Plus tôt cette année, une autre œuvre de street-art commandée rendait hommage aux agents techniques de la ville. © Radio France - Bastien Roques

Mais au-delà de l'esthétique, l'essentiel est ailleurs pour la maire Charlotte Goujon : *"On est ici, à Petit-Quevilly dans une ville qui est populaire, où les gens n'ont pas forcément accès à l'art, et là c'est vraiment de pouvoir leur donner cet accès à l'art dans l'espace public**".* **Une dernière œuvre est en préparation** pour l'avenue Jean Jaurès, elle sera réalisée à l'automne 2025.

Paris-Normandie

Stationnement à Rouen : quartier Flaubert, un projet de construction de parking silo

Dans le quartier Flaubert, certains immeubles qui verront le jour seront livrés sans places de stationnement. À la place, la Métropole Rouen Normandie travaille à la construction d'un parking silo, à proximité du pont levant, pour proposer une solution aux futurs occupants.

Par Christophe Hubard - Publié: 12 Juin 2025 à 06h41

La place de la voiture est au centre, depuis des années, de la réflexion entourant l'aménagement du quartier Flaubert. Lors de la concertation populaire mise en place après l'incendie de Lubrizol et Normandie Logistique, cette question avait cristallisé des inquiétudes. Choix assumé de la Métropole Rouen Normandie, cette vision se précise désormais.



Le parking silo sera construit entre les nouveaux immeubles Gaïa et le pont Flaubert - Photo Paris Normandie

Le secteur concerné se situe principalement autour du nouveau parc-canal. Si [les premiers immeubles \(Gaïa\)](#) qui sont sortis de terre abritent des parkings en rez-de-chaussée, ce ne sera pas le cas des prochains qui viendront s'installer de part et d'autre. « *Le PPRI (plan de prévention des risques d'inondation) est venu bousculer un peu tout ça* », avance Fatima El-Khili, adjointe à l'urbanisme à la Ville de Rouen en charge du quartier Flaubert au niveau métropolitain. Ce document (dont la version définitive se fait attendre de la part de l'État) doit fixer les nouveaux seuils à prendre en compte en matière d'urbanisme quant aux risques d'inondation accrus par le dérèglement climatique. La Métropole a obtenu les premières orientations, des « *hypothèses* » qui lui ont permis « *d'avancer* » sur le sujet. Pour l'instant, seule la partie du quartier Flaubert touchée par ce PPRI en gestation est concernée par cette absence de parking.

Un parking silo, mais pour qui ?

Un parking silo doit donc être construit au pied du pont, à l'angle du quai de France et de la rue Berthe-Morisot. Il sera mis à disposition de son voisin immédiat, le futur immeuble devant accueillir notamment Lapeyre (construit le long de Berthe-Morisot, entre Gaïa et le pont). Mais aussi (et surtout) à disposition des immeubles qui seront construits par Sedelka (le promoteur avait obtenu cet emplacement en contrepartie de [l'abandon partiel de son projet sur le site de l'ancien foyer Sainte-Marie](#) rive droite) toujours en face de Gaïa, mais de

l'autre côté, le long du [parc-canal Camille-Claudel](#). Sur cet îlot 12, des immeubles abritant loisirs et services doivent également sortir de terre. Leurs usagers devront aussi se reporter vers le parking silo, dont le futur dimensionnement est actuellement à l'étude.



Les futurs occupants des prochains logements construits en face de Gaïa (notre photo) devront traverser le parc-canal pour rejoindre le parking silo - Photo Paris Normandie

Ces immeubles évoqués ici pourraient techniquement accueillir du stationnement en rez-de-chaussée (notamment pour les immeubles d'habitations), comme c'est le cas pour Gaïa, mais « *ce n'est pas notre souhait, nous voulons des rez-de-chaussée animés, qui vivent* », appuie Fatima El-Khili. Le PPRI a certes joué un rôle, mais « *toute cette réflexion est issue d'une volonté de ne pas avoir trop de véhicules dans le quartier* », en convient l'élue.

Fin 2024, [lors d'une réunion publique](#), la Métropole précisait qu'elle travaillait à réduire le nombre de places petit à petit, pour les immeubles qui seront dotés de parking : des T1 et T2 vendus sans place, tandis que des T3 et T4 en auraient une voire deux. Et ce, « *pour un rééquilibrage des différents modes de déplacement* ». Évidemment, tout ceci pourra évoluer en cas de changement de majorité en 2026.

France 3 Normandie

Pollution des eaux après l'incendie de Bolloré Logistics : France Nature Environnement Normandie dépose plainte



L'association a déposé plainte contre Bolloré Logistics pour pollution des sols au lithium, deux ans et demi après l'incendie de l'entrepôt qui stockait des batteries à Grand Couronne. • © France Télévisions

Écrit par [Amandine Pointel](#) - Publié le 11/06/2025 à 18h40

Des relevés 1 000 fois supérieurs aux seuils autorisés. Voilà ce qui inquiète France Nature Environnement Normandie. L'association a déposé plainte contre Bolloré Logistics pour pollution des sols au lithium, deux ans et demi après l'incendie de l'entrepôt qui stockait des batteries à Grand-Couronne, près de Rouen.

Des responsabilités seront-elles établies après [l'incendie de Bolloré Logistics](#) à Grand-Couronne ? Le 16 janvier 2023, un incendie ravageait une cellule d'un entrepôt logistique à Grand-Couronne, au sud de Rouen. Deux ans et demi plus tard, les conséquences environnementales continuent d'inquiéter.

France Nature Environnement Normandie a déposé plainte

L'association France Nature Environnement Normandie (FNE) a annoncé avoir déposé plainte le 21 mai dernier contre Bolloré Logistics, Blue Solutions et Highway Logistics, les trois sociétés impliquées dans l'affaire, pour pollution des sols, non-respect de la réglementation sur les déchets dangereux, mais aussi la pollution de l'eau par le lithium comme le révélait la direction régionale de l'environnement, la DREAL, dans son rapport.

La société Highway Logistics louait l'entrepôt numéro 1 d'où le feu est parti à la société Bolloré Logistics qui y stockait sans autorisation près de 12000 batteries au lithium usagers pour le compte de Blue Solutions, une filiale du groupe Bolloré.



La cellule numéro 3 du site de Bolloré Logistics, au lendemain de l'incendie • © France 3 Normandie

Une contamination massive des eaux souterraines ?

L'incendie a entraîné l'écoulement d'eaux d'extinction polluées. Dès le 17 janvier 2023, un arrêté préfectoral d'urgence est pris pour sécuriser le site. Mais selon les investigations de la DREAL, les eaux souterraines ont rapidement été contaminées par divers polluants, dont le lithium, le manganèse, le benzène, des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) et le benzo(a)pyrène.

Les relevés sont alarmants : *"La contamination au Lithium n'a cessé de s'étendre aux réseaux d'eau souterraine atteignant les seuils de concentration supérieurs à 20 000 µg/l alors que les études menées par l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) tendent à établir une valeur cible maximale de 20 µg/l pour les organismes aquatiques des eaux douces et de 840 µg/l pour l'eau destinée au réseau potable"*, indique France Nature Environnement Normandie dans sa plainte.

Des batteries stockées sans autorisation

Le rapport du Bureau d'enquêtes et d'analyses sur les risques industriels (BEA-RI), [publié en avril 2025](#), a établi que l'incendie avait été causé par un emballement thermique d'un module de batterie. Ces batteries, environ 892 tonnes de lithium métal polymère (LMP) usagées, étaient stockées par Bolloré Logistics sans autorisation dans une cellule louée à Highway Logistics, pour le compte de Blue Solutions, une filiale du groupe Bolloré.

"Les conditions de stockage des batteries n'étaient pas conformes à la réglementation", souligne l'association France Nature Environnement. Au-delà d'une tonne, une autorisation préfectorale est requise.

Jusqu'à 4,5 millions d'euros d'amende encourus

"Il ne s'agit pas simplement d'un accident industriel, mais d'un enchaînement de négligences, d'illégalités et d'inactions", souligne l'association dans son communiqué.

Si elles sont mises en examen, les trois entreprises poursuivies risquent des peines d'amende allant de 250 000 à 4,5 millions d'euros si le délit d'écocide est retenu.

Paris-Normandie

« Pas réaliste », « Un vrai fléau »... Faut-il interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans ?

Après l'attaque au couteau d'un adolescent qui a coûté la vie à une surveillante en Haute-Marne, le 10 juin 2025, Emmanuel Macron a relancé la question d'interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans. Psychologue, parent d'élève, expert numérique et principal de collège normand donnent leur avis.

Par Philippe Dufresne, Dorothée Brimont et Delphine Letainturier

Publié: 11 Juin 2025 à 18h22

Après la mort d'une [surveillante poignardée](#) par un collégien, le mardi 10 juin 2025, à Nogent, en Haute-Marne, le président de la République, Emmanuel Macron, remet à l'ordre du jour l'interdiction des [réseaux sociaux](#) aux jeunes de moins de 15 ans. Ils sont représentant de parents d'élèves, psychologue, chef d'établissement et expert numérique et nous livrent leurs points de vue sur la question.

Vincent Dutot, professeur de marketing digital : « En Australie, l'impact de cette décision a été réel »



Pour Vincent Dutot, « la solution se trouve dans la prise de conscience des risques, avec un accompagnement des utilisateurs. » - DR

Vincent Dutot est professeur de marketing digital à l'École de Management de Normandie, au Havre. Il est aussi le fondateur du Cercap (Centre d'études et de recherche sur les commerces et artisans de proximité). Face à la violence de certains jeunes, faut-il leur interdire l'accès aux réseaux sociaux ? « *Il y a des gouvernements qui ont essayé. C'est peut-être un bien, mais ce n'est pas forcément réaliste* », répond le spécialiste qui distingue deux logiques. « *Si on décide de l'imposer, on peut passer par l'opérateur ou par la marque du téléphone qui pourra demander plus d'informations sur le propriétaire de l'appareil et donc connaître l'âge de l'utilisateur* », explique-t-il. Mais il est facile de contourner l'obstacle en donnant l'identité d'un adulte. « *Cela pose la question du rôle des parents. Il faudrait les sensibiliser pour obtenir une meilleure efficacité.* »

Autre logique : Sensibiliser et accompagner les utilisateurs. « *En Australie, l'accès a été interdit aux moins de 16 ans. Cela a suscité pas mal de réactions, mais finalement il y a eu des effets visibles, avec moins de cyberharcèlement. L'impact de cette décision a été réel* », souligne Vincent Dutot. Pour lui, la solution se trouve dans la prise de conscience des risques, avec un accompagnement des utilisateurs : « *Nous sommes face à une génération qui ne voit pas le téléphone comme un simple téléphone. C'est un « entertainment system », un système de divertissement.* »

Sylvain Caron, principal de collège : « Tout ce qui va dans le sens de la prévention est bienvenu »



Sylvain Caron, principal de collège en Seine-Maritime, est le secrétaire départemental du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale - Photo d'archives Paris Normandie

Sylvain Caron est principal au [collège René-Coty](#), à Val-de-Scie. Il est aussi secrétaire départemental du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale (SNPDEN-UNSA) en Seine-Maritime. « *Tout ce qui va dans le sens de la prévention est bienvenu* », réagit-il d'emblée avant de s'interroger : « *Mais est-ce que la France réussira à légiférer à ce sujet sans que l'Europe s'y oppose ?* ».

Le chef d'établissement est plus convaincu par les actions d'information et de sensibilisation, aussi bien à destination des jeunes que des parents, que par la mise en place de portiques de détection de métaux à l'entrée des collèges. « *On répond à la consigne ministérielle des contrôles de cartable inopinés* », ajoute-t-il. Interdire l'accès aux réseaux sociaux aux moins de 15 ans lui paraît aller plus dans le bon sens que l'interdiction du portable au collège qui nécessite « *une logistique ingérable* » dans des établissements comme le sien, qui accueille chaque jour 700 collégiens. « *On a envisagé tous les scénarios et même testé la dépose du téléphone dans un petit casier sur le bureau du professeur à l'arrivée en classe, comme cela peut se faire au lycée, témoigne le principal. Mais face au nombre d'oublis, on passait plus de temps à retrouver les propriétaires de téléphone...* »

À Val-de-Scie, le smartphone doit donc rester éteint ou en mode avion et rangé. Sinon c'est confiscation. « *Je n'ai pas plus de cinq confiscations par semaine* », relativise Sylvain Caron, convaincu que le problème est ailleurs. « *Le souci, c'est que les jeunes sont soumis à tout un tas de contenus sur les réseaux sociaux qu'ils ne devraient pas voir. C'est un vrai fléau.* » Des contenus qui affectent la santé mentale des ados et génèrent des problèmes d'insomnie, de violence... « *Les CPE [conseillers principaux d'éducation, NDLR] passent entre un tiers et la moitié de leur journée à désamorcer des conflits.* » Le représentant du SNPDEN-UNSA est certain qu'il faudrait « *former à détecter mieux* » les difficultés chez les adolescents. Et recruter davantage d'infirmières et psychologues scolaires. « *Mais on manque de personnels partout. Il y a par exemple, en Seine-Maritime, une dizaine de collèges où il n'y a plus d'adjoint au chef d'établissement...* »

Mathias Toulemonde, psychologue : « L'interdiction, c'est avouer son incapacité à accompagner les ados »



Mathias Toulemonde est psychologue psychothérapeute à Dieppe, Gournay-en-Bray et Paris - Photo DR

Pour le psychologue, [Mathias Toulemonde](#), « *interdire les réseaux sociaux va susciter les détournements. Attaquer le cadre et braver les interdits, c'est plutôt bon signe pour les jeunes.* » Le professionnel dieppois propose une alternative, « *le mieux est de s'interroger sur comment accompagner l'adolescent dans sa pratique. Ça serait plus intéressant de les former. Le problème n'est pas les réseaux sociaux mais leur utilisation et la compréhension de ce qu'ils y voient. L'interdiction, c'est avouer son incapacité à accompagner les ados.* »

Le praticien prône le dialogue sur les sujets abordés par les réseaux comme le masculinisme, les pro-ana (faisant la promotion de l'anorexie) ou encore la pornographie. Il ne faut pas oublier que « *les réseaux sociaux sont aussi un lieu de sensibilisation. Ce n'est pas que négatif. Nous sommes en 2025, le monde est connecté. On ne peut pas les couper de ce qui se passe autour d'eux.* » La question de l'autorité parentale est également à mettre sur la table. Et plus que les réseaux sociaux, [c'est le temps d'écran](#) qui l'inquiète. « *Les ados passent 4 h 30 par jour devant un écran. Alors que l'on sait qu'au-delà de 2 heures, cela provoque des dégâts neuronaux irréversibles.* »

Il prend en exemple une bouteille d'alcool. « *Les parents ne laisseraient pas leur enfant la boire. C'est pareil pour les écrans.* » Quant à la violence des mineurs, « *je ne sais pas s'il y en a plus qu'avant mais les enfants sont moins confrontés aux règles. La violence, [c'est souvent la question des limites.](#)* » Et des parents. « *On vit dans une société très culpabilisante pour les parents. Mais il faut faire preuve de bon sens et oser dire non à l'enfant.* »

Anthony Berthelot, président de la FCPE 76 : « Pourquoi ne pas proposer une vraie éducation numérique ? »



Anthony Berthelot, président de la FCPE en Seine-Maritime - Photo DR

Les réseaux sociaux, en particulier, et l'outil numérique, en général, sont des questions qui reviennent régulièrement dans les échanges et les travaux menés par la Fédération des conseils de parents d'élèves ([FCPE](#)). « *Les parents se posent énormément de questions, d'autant qu'en Seine-Maritime, les collégiens ont été dotés de [tablettes](#)[par le Département, NDLR]* », indique, en premier lieu, Anthony Berthelot, nouveau président de la FCPE 76 qui dénombre environ 3 700 parents.

Ce dernier reste néanmoins assez dubitatif sur la mise en place d'une telle mesure. « *Interdire les réseaux sociaux aux moins de 15 ans pose aussi de vraies questions dans l'application* », souligne le père d'une ado de 14 ans qui ne sait que trop bien « *qu'il n'est pas toujours évident d'interdire* ». Plutôt que de céder à la tentation d'une mesure qui ne resterait sans doute que « *symbolique* », Anthony Berthelot se demande s'il ne serait pas préférable « *de proposer une vraie éducation numérique dès l'école primaire* » et de légiférer « *sur une régulation ferme des plateformes* ».

Conscient que la [formation à l'utilisation des outils et des ressources numériques](#) dans les écoles est déjà prévue dans les textes, le représentant de la FCPE met surtout en avant le « *problème dans sa mise en pratique ; il n'y a pas partout de temps dédié à ça dans les emplois du temps* ». Le parent d'élève regrette aussi que le personnel éducatif ne soit pas suffisamment formé à toutes ces questions, ni à la prévention du cyberharcèlement. « *C'est toujours la même question : si on ne met pas d'argent dans l'Éducation nationale, on n'a pas les moyens humains de faire face à ces enjeux... On le voit notamment avec le manque d'infirmières et de psychologues scolaires dans les établissements...* »

Tendance Ouest

Alerte météo en Normandie. Toute la région placée en vigilance pour orages dès jeudi, mais le plus gros est attendu vendredi

Environnement. Des orages annoncés dès jeudi matin en Normandie, avant une dégradation bien plus marquée vendredi. Températures estivales, vigilance météo en hausse et risques de phénomènes violents : on fait le point sur les prévisions actualisées.

Publié le 11/06/2025 à 17h09 - Par Mathilde Rabaud



Normandie : un temps estival sous haute tension avant des orages redoutés vendredi. - Unsplash

Ce **jeudi 12 juin**, la Normandie passe en **vigilance jaune** pour risque d'orages, selon les dernières prévisions de **Météo-France**. La perturbation attendue arrivera dès le petit matin, avec des horaires différenciés selon les départements :

- De 6h à 12h pour la [Manche](#), le [Calvados](#) et l'[Orne](#)
- De 9h à 13h pour l'[Eure](#) et la [Seine-Maritime](#)

Même si ces orages de début de journée restent *a priori* modérés et localisés, ce n'est que le début...

Une chaleur inhabituelle avant les plus gros orages

Ce qui frappe dans cet épisode météo, c'est le contraste thermique : malgré la couverture nuageuse et les premières averses, **les températures resteront élevées**.

On attend :

- 21°C à Cherbourg, malgré le vent maritime
- Jusqu'à 25°C ailleurs en Normandie, notamment dans les terres.

Ces valeurs participent à un fort conflit de masses d'air, terrain idéal pour des phénomènes orageux plus intenses en fin de semaine.

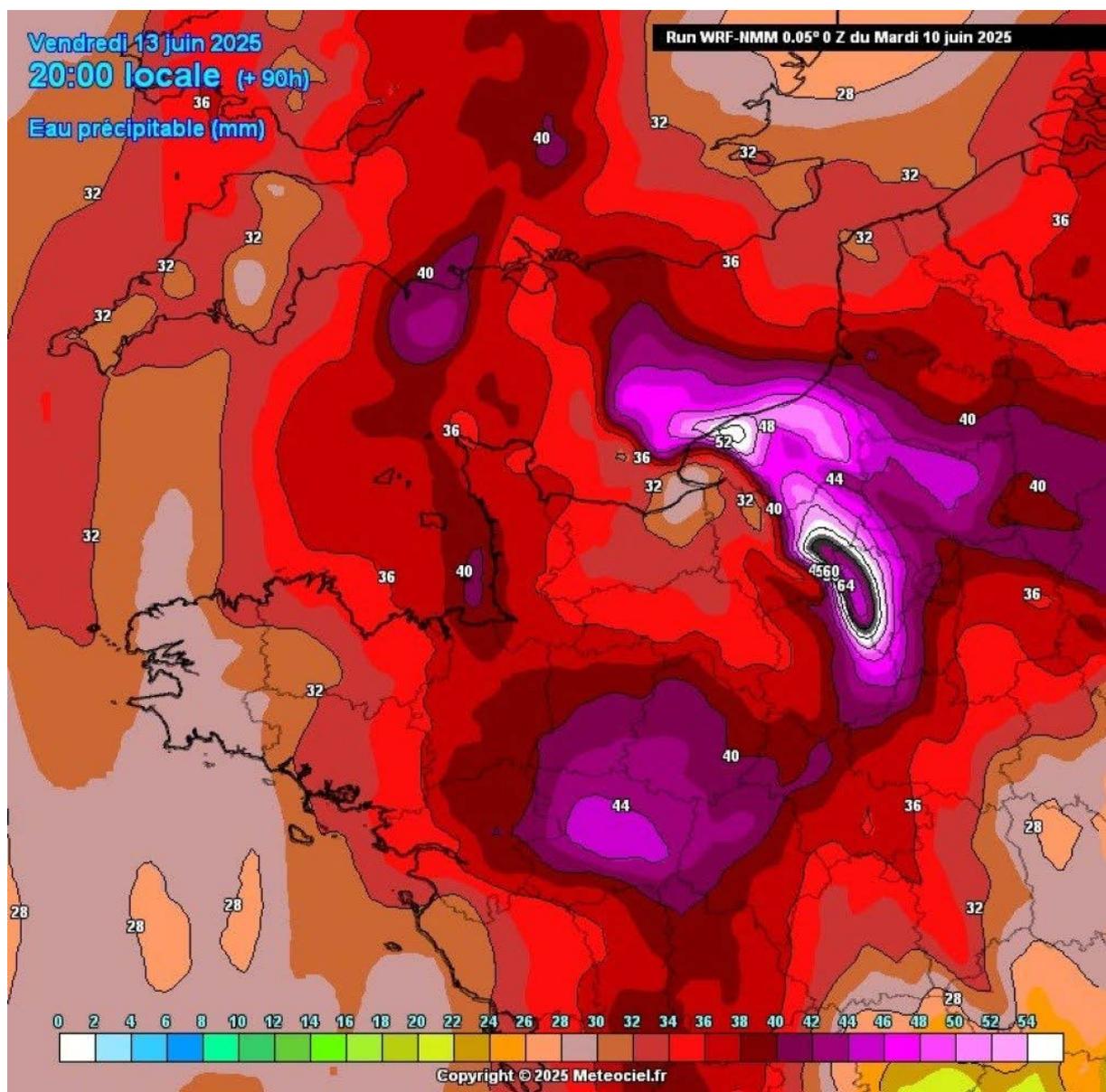
Vendredi 13 : une journée à fort potentiel orageux

Si jeudi reste sous contrôle, c'est vers vendredi que les regards se tournent avec plus d'inquiétude. Plusieurs modèles convergent vers une dégradation assez violente, en particulier en fin de journée et soirée sur l'est de la région (Eure et Seine-Maritime).

Les prévisions, encore en cours d'affinage, évoquent :

- Des orages potentiellement supercellulaires
- Un risque élevé de grosse grêle (jusqu'à 5cm de diamètre possible)
- Des précipitations intenses localement, susceptibles de causer des ruissellements.

Selon les sources météorologiques comme [Keraunos](#) ou [Alertes Météo Normandie](#), tous les indicateurs sont là pour un épisode fortement instable, avec un potentiel de **vigilance orange**, si les scénarios se confirment.



Vigilance orages en Normandie : les 48h à venir sous haute surveillance. - Alertes météo normandie

Une vigilance à suivre heure par heure

Pour l'heure, seule la vigilance jaune est en place, mais elle pourrait évoluer rapidement. Il est recommandé de suivre les bulletins réguliers de [Météo-France](#) et des météorologues locaux.

Les prévisions seront affinées dans les prochaines 24 à 48 heures, notamment sur :

- La localisation précise des cellules orageuses
- Les horaires de passage
- Les types de phénomènes attendus (vent, grêle, foudre, pluie intense).